

Département du Gard

À retenir

- Au 1^{er} janvier 2020, **751 457** personnes résident dans le Gard
- La croissance démographique ralentit entre 2014 et 2020 (+ 0,3 % par an), après une forte augmentation de population entre 2009 et 2014 (+ 1,0 %)
- Le solde migratoire est positif (+ 0,3 %), les arrivées étant plus nombreuses que les départs et le solde naturel, différence entre les naissances et les décès, est proche de l'équilibre (+ 0,1 %)
- La population augmente dans de nombreuses communes situées sur l'axe de l'autoroute A9 (mais pas à Nîmes) et également à Alès et dans la plupart des communes voisines
- Parmi les principales agglomérations du département, seule celle de Nîmes, pénalisée par son déficit migratoire, ne gagne pas d'habitants

Avec 751 457 habitants au 1^{er} janvier 2020, le Gard est le 3^e département d'Occitanie par sa population, derrière la Haute-Garonne et l'Hérault. Au niveau national, il occupe la 32^e place des départements, entre le Morbihan et la Meurthe-et-Moselle. Les deux principales agglomérations (unités urbaines) du département sont celles de Nîmes (182 561 habitants), quatrième d'Occitanie (après celles de Toulouse, Montpellier et Perpignan), et d'Alès (99 449 habitants). Elles forment avec celles de Beaucaire, Bagnols-sur-Cèze et Pont-Saint-Esprit, l'armature urbaine du Gard. Le département est également sous influence des villes limitrophes des Bouches-du-Rhône (Avignon, Arles...) et de Montpellier.

La population continue de croître le long de l'A9 mais aussi à Alès et dans la plupart des communes à l'entour

La population du département progresse légèrement entre 2014 et 2020 (+ 0,3 % par an), grâce à un léger excédent migratoire (+ 0,3 % par an) et un solde naturel proche de l'équilibre (+ 0,1 %). La population augmente surtout autour des grandes communes du département et le long des axes routiers majeurs vers Montpellier au sud-ouest, vers Avignon au nord-est, ainsi qu'entre Nîmes et Alès. Par contre, elle diminue à Nîmes, au nord et à l'ouest d'Alès, aux confins de l'Aveyron et de la Lozère.

Parmi les principales agglomérations du département, Nîmes est la seule à ne pas gagner d'habitants entre 2014 et 2020 : le solde naturel positif (+ 0,3 % par an) ne compense pas un déficit migratoire spécifique à cette agglomération (- 0,6 %) au sein du département. La population augmente dans les autres grandes agglomérations du Gard, en particulier celles d'Alès (+ 0,9 % par an) et de Pont-Saint-Esprit (+ 0,7 % par an). Sur la période 2014-2020, l'agglomération d'Alès gagne 5 000 habitants grâce à sa forte attractivité, les arrivées étant nettement plus nombreuses que les départs. Parmi les autres agglomérations de plus de 10 000 habitants du département, les populations augmentent à Beaucaire (+ 0,4 % par an) et Bagnols-Sur-Cèze (+ 0,2 % par an), la première portée par le solde naturel.

Nîmes ne gagne plus d'habitants, la population augmente de façon soutenue à Alès

La croissance démographique du département ralentit fortement sur la période 2014-2020 par rapport aux cinq années précédentes, passant de + 1,0 % à + 0,3 % par an. Le fléchissement est plus marqué qu'en Occitanie et qu'en France métropolitaine. Le solde naturel est quasi stable, tandis que le solde migratoire chute, passant de + 0,7 % par an entre 2009 et 2014 à + 0,3 % par an entre 2014 et 2020.

L'attractivité de l'agglomération de Nîmes recule fortement. Entre 2009 et 2014, les arrivées étaient plus nombreuses que les départs (+ 0,8 % par an) alors qu'entre 2014 et 2020, le solde migratoire est négatif (- 0,6 % par an). La ville-centre de Nîmes influe fortement sur cette évolution alors que sa banlieue reste attractive. Ce recul impacte le dynamisme démographique du département. En revanche, dans les agglomérations d'Alès et de Pont-Saint-Esprit, le rythme de croissance de la population augmente entre les deux périodes grâce à un regain d'attractivité. Il stagne dans l'agglomération de Bagnols-sur-Cèze et fléchit dans celle de Beaucaire.

Toutes les aires d'attraction des villes gardoises gagnent des habitants, sauf celle du Vigan ⁽¹⁾

Le Gard compte neuf aires d'attraction des villes dont la commune centre est dans le département. Ces aires hébergent, au 1^{er} janvier 2020, 632 620 habitants, pas tous gardois, car l'aire de Beaucaire empiète sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Entre 2014 et 2020, seule l'aire du Vigan perd des habitants. La population de l'aire d'Uzès reste stable alors que celle de l'aire de Beaucaire ne gagne des habitants que sur sa partie extra-régionale. La population augmente dans toutes les autres aires d'attraction des villes. La moins peuplée, l'aire de Sommières, est la plus dynamique avec en moyenne + 1,4 % de population par an. Les deux plus peuplées, celles de Nîmes et d'Alès, qui abritent quatre Gardois sur dix, progressent respectivement de + 0,3 % et + 0,6 % par an. Si l'aire de Nîmes gagne des habitants, c'est grâce à sa couronne car sa ville-centre et son unité urbaine en perdent.

Toutefois, dans la majorité des aires du département, la croissance de la population ralentit par rapport à la période 2009-2014. Cet essoufflement est particulièrement marqué dans les aires de Nîmes, d'Uzès et du Vigan. L'aire du Vigan passe d'une période de croissance à une période de déclin démographique. Seules les populations des aires d'Alès, Pont-Saint-Esprit et Sommières croissent plus fortement sur la période récente que sur la précédente.

Avertissements

- La méthode du recensement annuel est basée sur des cycles de collecte de cinq ans. Pour plus de pertinence, les données sont donc traditionnellement analysées avec un pas de cinq ans. Toutefois, l'évolution de la situation sanitaire a conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement prévue en 2021. Pour toutes les communes de moins de 10 000 habitants, il y aura donc dorénavant (pendant cinq ans) un intervalle entre deux collectes de recensement de six ans au lieu de cinq habituellement. La méthode de calcul des populations annuelles a été adaptée en conséquence. Pour être robustes, les évolutions mesurées sur la dernière période (ici 2014-2020) doivent donc être analysées avec un pas de six ans. Dans le présent document, les comparaisons sont donc basées sur une période de six ans pour la plus récente (2014-2020) et une période de cinq ans (2009-2014) pour la plus ancienne. La comparaison des évolutions de la population, du solde migratoire apparent et du solde naturel sur ces périodes de durées différentes n'en reste pas moins pertinente, car toutes les données sont présentées en moyenne annuelle. Les recensements de population se déroulent en janvier-février. Ainsi, le solde naturel de la période 2014-2020 n'est pas affecté par la crise sanitaire liée à la Covid-19.
- La somme des deux composantes du taux d'évolution annuel (solde naturel et solde migratoire) peut différer du taux d'évolution total en raison des arrondis.

⁽¹⁾ définition : <https://www.insee.fr/fr/information/4803954>

Population municipale au 1^{er} janvier 2020 et évolution annuelle moyenne entre 2014 et 2020

Territoire	Population			Évolution annuelle moyenne 2014-2020 (%)		
	2020	Rang national	2014	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Gard	751 457	32	736 029	+ 0,3	+ 0,1	+ 0,3
Occitanie	5 973 969	5	5 730 753	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,7
France métropolitaine	65 269 154		64 027 784	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,1
Aire d'attraction des villes (a)						
Nîmes	347 033	33	340 567	+ 0,3	+ 0,3	+ 0,0
Alès	132 041	90	127 412	+ 0,6	- 0,3	+ 0,9
Bagnols-sur-Cèze	47 786	193	47 108	+ 0,2	+ 0,1	+ 0,1
Beaucaire	35 614	226	34 800	+ 0,4	+ 0,3	+ 0,1
Le Grau-du-Roi	20 596	326	20 237	+ 0,3	- 0,3	+ 0,6
Uzès	19 654	331	19 646	+ 0,0	- 0,5	+ 0,5
Pont-Saint-Esprit	14 750	382	14 158	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,7
Le Vigan	10 093	476	10 435	- 0,6	- 0,5	- 0,1
Sommières	5 053	632	4 644	+ 1,4	- 0,1	+ 1,5
Principales unités urbaines du département (top 5)						
Nîmes	182 561	43	185 183	- 0,2	+ 0,3	- 0,6
Alès	99 449	63	94 440	+ 0,9	- 0,3	+ 1,1
Beaucaire	31 167	187	30 442	+ 0,4	+ 0,4	+ 0,0
Bagnols-sur-Cèze	28 654	202	28 243	+ 0,2	+ 0,1	+ 0,1
Pont-Saint-Esprit	14 337	375	13 752	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,7
Principales communes du département (top 10)						
Nîmes	147 496		151 075	- 0,4	+ 0,4	- 0,8
Alès	42 867		39 993	+ 1,2	- 0,2	+ 1,4
Bagnols-sur-Cèze	18 072		18 172	- 0,1	+ 0,0	- 0,1
Beaucaire	15 659		15 859	- 0,2	+ 0,4	- 0,6
Saint-Gilles	14 197		13 326	+ 1,1	+ 0,5	+ 0,6
Villeneuve-lès-Avignon	12 848		11 716	+ 1,5	- 0,3	+ 1,8
Vauvert	11 465		11 353	+ 0,2	+ 0,2	+ 0,0
Pont-Saint-Esprit	10 482		10 155	+ 0,5	- 0,1	+ 0,6
Aigues-Mortes	8 664		8 417	+ 0,5	+ 0,0	+ 0,5
Marguerittes	8 564		8 577	+ 0,0	+ 0,1	- 0,2

Notes : (a) Dont la commune centre est dans le département, y compris les communes d'un autre département

Source : Insee, recensements de la population, état civil

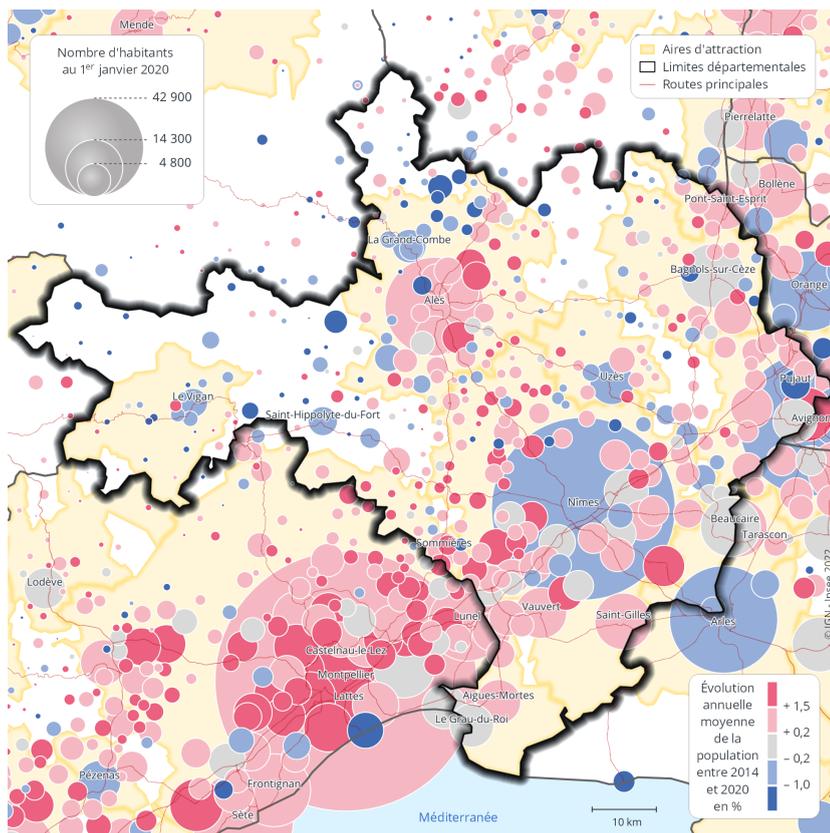
Évolutions annuelles moyennes sur les périodes 2014-2020 et 2009-2014

Territoire	Évolution annuelle moyenne 2014-2020 (%)			Évolution annuelle moyenne 2009-2014 (%)		
	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Gard	+ 0,3	+ 0,1	+ 0,3	+ 1,0	+ 0,2	+ 0,7
Occitanie	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,7	+ 0,9	+ 0,2	+ 0,8
<i>France métropolitaine</i>	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,1	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,1
Aire d'attraction des villes (a)						
Nîmes	+ 0,3	+ 0,3	+ 0,0	+ 1,3	+ 0,5	+ 0,8
Alès	+ 0,6	- 0,3	+ 0,9	+ 0,4	- 0,1	+ 0,5
Bagnols-sur-Cèze	+ 0,2	+ 0,1	+ 0,1	+ 0,7	+ 0,2	+ 0,5
Beaucaire	+ 0,4	+ 0,3	+ 0,1	+ 1,0	+ 0,6	+ 0,4
Le Grau-du-Roi	+ 0,3	- 0,3	+ 0,6	+ 0,9	- 0,1	+ 0,9
Uzès	+ 0,0	- 0,5	+ 0,5	+ 0,7	- 0,2	+ 0,9
Pont-Saint-Esprit	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,2	- 0,3
Le Vigan	- 0,6	- 0,5	- 0,1	+ 0,2	- 0,5	+ 0,7
Sommières	+ 1,4	- 0,1	+ 1,5	+ 0,6	+ 0,1	+ 0,5
Principales unités urbaines du département (top 5)						
Nîmes	- 0,2	+ 0,3	- 0,6	+ 1,3	+ 0,5	+ 0,8
Alès	+ 0,9	- 0,3	+ 1,1	+ 0,3	- 0,1	+ 0,5
Beaucaire	+ 0,4	+ 0,4	+ 0,0	+ 1,0	+ 0,6	+ 0,3
Bagnols-sur-Cèze	+ 0,2	+ 0,1	+ 0,1	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,1
Pont-Saint-Esprit	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,2	- 0,2
Principales communes du département (top 10)						
Nîmes	- 0,4	+ 0,4	- 0,8	+ 1,4	+ 0,5	+ 0,9
Alès	+ 1,2	- 0,2	+ 1,4	- 0,7	- 0,1	- 0,6
Bagnols-sur-Cèze	- 0,1	+ 0,0	- 0,1	+ 0,1	+ 0,1	- 0,1
Beaucaire	- 0,2	+ 0,4	- 0,6	+ 0,0	+ 0,7	- 0,7
Saint-Gilles	+ 1,1	+ 0,5	+ 0,6	- 0,6	+ 0,8	- 1,4
Villeneuve-lès-Avignon	+ 1,5	- 0,3	+ 1,8	- 1,2	- 0,3	- 0,9
Vauvert	+ 0,2	+ 0,2	+ 0,0	+ 0,6	+ 0,4	+ 0,2
Pont-Saint-Esprit	+ 0,5	- 0,1	+ 0,6	- 0,2	+ 0,3	- 0,4
Aigues-Mortes	+ 0,5	+ 0,0	+ 0,5	+ 0,7	+ 0,2	+ 0,5
Marguerittes	+ 0,0	+ 0,1	- 0,2	- 0,2	+ 0,2	- 0,4

Notes : (a) Dont la commune centre est dans le département, y compris les communes d'un autre département

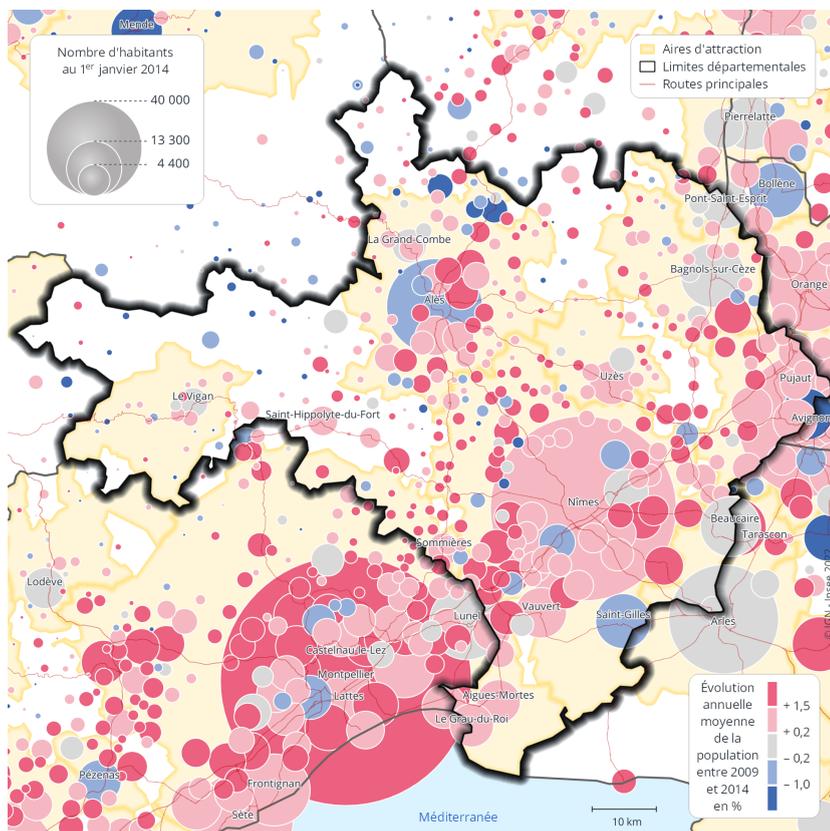
Source : Insee, recensements de la population, état civil

Population municipale au 1^{er} janvier 2020 et évolution annuelle moyenne entre 2014 et 2020



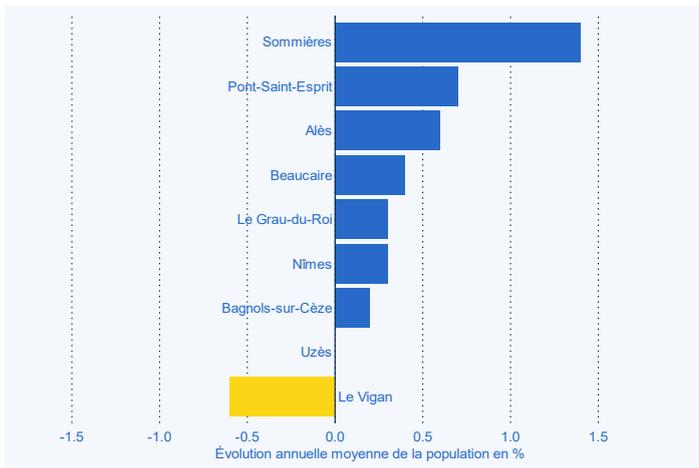
Source : Insee, recensements de la population

Population municipale au 1^{er} janvier 2014 et évolution annuelle moyenne entre 2009 et 2014



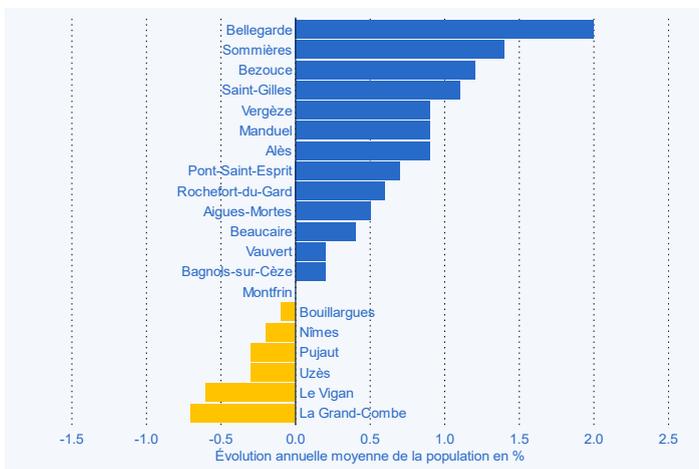
Source : Insee, recensements de la population

Évolution annuelle moyenne des populations des aires d'attraction des villes entre 2014 et 2020



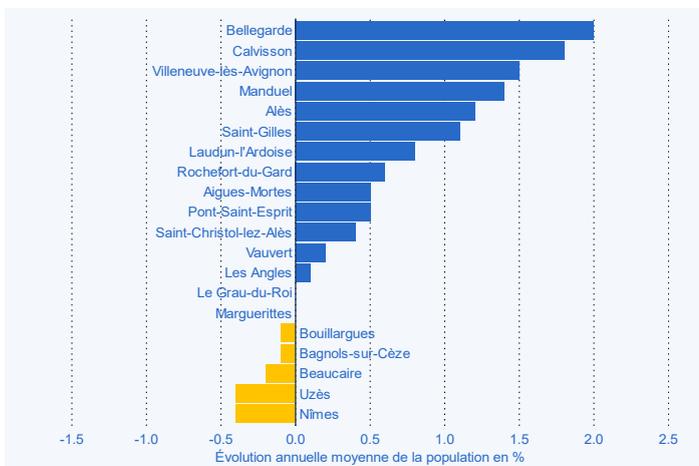
Source : Insee, recensements de la population

Évolution annuelle moyenne des populations des unités urbaines entre 2014 et 2020



Source : Insee, recensements de la population

Évolution annuelle moyenne des populations des 20 principales communes entre 2014 et 2020



Source : Insee, recensements de la population